



## Communiqué de presse - En cours de séance boursière

Bruxelles, 18 janvier 2013

### **KBC émet pour 1 milliard d'USD d'obligations de capital conditionnel**

**Aujourd'hui, à l'issue d'une présentation itinérante réussie aux investisseurs organisée en Europe et en Asie du 14 au 17 janvier 2013, KBC Bank a lancé pour 1 milliard d'USD d'obligations de capital conditionnel Tier 2. L'émission était réservée aux investisseurs institutionnels et à des particuliers fortunés. L'émission a pu compter sur une forte demande et a été plus que 8 fois sursouscrite.**

**Johan Thijs, CEO de KBC Groupe**, a commenté le succès de l'émission en ces termes : « *Le 10 décembre 2012, nous avons annoncé l'intention d'émettre pour quelque 0,75 milliards d'euros d'obligations de capital conditionnel au premier trimestre 2013. Le succès de cette transaction met en lumière la capacité de KBC Groupe à lever des capitaux sur les marchés globaux et reflète sa forte position de capital, de liquidité et de financement. Cette émission renforce encore nos matelas de capital déjà bien fourni.* »

Les obligations, proposées en coupures de 200 000 USD au minimum, ont été en majeure partie placées auprès d'investisseurs institutionnels et fortunés en Asie et en Europe. Elles proposent un coupon de 8% l'an et ont une durée de 10 ans, avec possibilité de rachat anticipé après 5 ans. Elles ont un caractère subordonné et pourront qualifier comme capital Tier 2 selon Bâle III (basé sur le projet CRD IV du 20 juillet 2011). Les obligations ont un rating prospectif BB+ de Standard & Poor's et seront cotées à la Bourse de Luxembourg.

La transaction sera clôturée et les obligations seront émises le 25 janvier 2013.

La distribution géographique est bien répartie sur l'ensemble de l'Europe et de l'Asie.

J.P. Morgan (structuring adviser), BofA Merrill Lynch, Crédit Suisse, Goldman Sachs International et Morgan Stanley ont été mandatés en qualité de Joint Bookrunners et Joint-Lead Managers, et KBC en tant que Joint Lead Manager.

KBC reste l'un des groupes financiers au capital le plus solide d'Europe. Fin septembre 2012 le ratio Tier 1 de KBC était de 13,4%. Si l'on prend en compte les accords de désinvestissement signés pour Absolut Bank, Nova Ljubljanska banka et la cession intégrale de Kredyt Bank, l'augmentation de capital de 1,25 milliard d'euros, la vente d'actions propres pour 350 millions d'euros, ainsi que le remboursement des 3 milliards d'euros d'aides publiques restants au gouvernement fédéral belge (plus une prime de 15%), le ratio Tier 1 *pro forma* s'établit à 12.7% fin septembre 2012. De plus, comme annoncé le 10 décembre 2012, KBC Groupe SA a l'intention de maintenir un ratio common equity à pleine charge selon Bâle III de 10% au minimum à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Pour tout complément d'information, veuillez contacter :**

- Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.  
Tél. +32 2 429 40 51, courriel: [wim.allegaert@kbc.be](mailto:wim.allegaert@kbc.be)
- Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe  
Tél. +32 2 429 85 45 courriel: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

**Avis important**

Cette annonce est faite à titre d'information seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'acheter des contingent capital notes aux Etats-Unis. Les contingent capital notes n'ont pas été et ne seront pas enregistrées sous le U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le «Securities Act»), ou des lois d'un Etat des Etats-Unis, et ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis, sauf dans le cadre d'une transaction qui n'est pas sujette aux, ou en vertu d'une exemption applicable aux, exigences d'enregistrement du Securities Act ou de lois étatiques sur les valeurs mobilières. Ce communiqué ne peut pas être distribué ou envoyé aux Etats-Unis. Il n'y aura pas d'offre des contingent capital notes aux Etats-Unis.

Le présent communiqué ne peut pas être distribué, directement ou indirectement, en ou à l'intérieur de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud ou de toute autre juridiction où sa distribution serait une enfreinte à la loi.

**KBC Groupe SA**  
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht:  
directeur  
Communication Corporate et  
Service Presse / Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45  
  
Service Presse  
Tél. 02 429 65 01  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous sur



[www.twitter.com.group](http://www.twitter.com/group)